



PROGRAMME

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES
FORMATEURS EN SAUVETAGE
SECOURISME DU TRAVAIL

OBJECTIFS

- » Former et évaluer des salariés, en sauvetage secourisme du travail dans le cadre de son entreprise, organisme de formation ou institution.

PUBLIC CONCERNÉ

- » Formateur SST.

PRÉREQUIS

- » Être titulaire du certificat formateur SST délivré par l'INRS, en cours de validité.

MODALITÉS

- » Les sessions sont animées par 2 formateurs de formateurs certifiés par l'INRS.
- » La durée de la formation est de 21 heures, réparties sur 3 jours.
- » Les groupes sont composés au minimum de 5 personnes et au maximum de 10 personnes.
- » La formation a lieu dans nos salles de formation, équipées du matériel nécessaire.

PROGRAMME DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

» Matin :

- » Présentation de la formation (organisation, objectifs...).
- » Présentation des stagiaires et intervenants.
- » Présentation d'une action de formation (DC1).

» Après-midi :

- » Actualisation des connaissances sur les documents relatifs aux modifications (évolutions réglementaire, technique et pédagogique).
- » Évaluation des connaissances : questionnaire n° 1.

PROGRAMME DE LA DEUXIÈME JOURNÉE

» Matin :

- » Mise en situation pédagogique.

» Après-midi :

- » Mise en situation pédagogique (suite).

PROGRAMME DE LA TROISIÈME JOURNÉE

»» **Matin :**

- »» Mise en situation pédagogique (suite).
- »» Présentation des épreuves certificatives.
- »» Épreuves certificatives n° 1 (DC1).
- »» Préparation de l'épreuve de certification n°2

»» **Après-midi :**

- »» Épreuves certificatives n° 2 (DC2 - DC3).
- »» Bilan de la formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- »» Exposés-débats.
- »» Mises en situations pédagogiques.
- »» Apports de connaissances théoriques.
- »» Exercices pratiques adaptés en sous-groupe.
- »» QCM diagnostic.

VALIDATION

- »» Cette formation est régie par un ensemble de dispositions définies par l'INRS et le réseau prévention (modalités de mise en œuvre, référentiels, documents administratifs, critères d'évaluation certificative...).
- »» Le certificat de formateur SST sera obtenu dès lors que les 3 domaines de compétences (DC1 - DC2 - DC3) seront acquis eu égard aux 2 épreuves de certification prévues.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

- »» La validité de ce certificat est fixée à 36 mois et la prolongation de celle-ci est de nouveau conditionnée par le suivi d'une formation « maintien et l'actualisation des compétences » (MAC), ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives, d'une durée de 21 heures, réparties sur 3 jours.

